

AVIS D'INEXPLOITATION D'UN BÂTIMENT

Règlement imposant une taxe foncière sur les bâtiments commerciaux, communautaires ou d'utilité publique situés dans le centre-ville élargi (Règlement numéro 23-032)

L'avis d'inexploitation d'un bâtiment commercial, communautaire ou d'utilité publique dûment complété et les documents exigés doivent être transmis à la Ville de Rimouski lorsqu'un bâtiment n'est plus exploité depuis plus de 3 mois*.

Courriel : perception@rimouski.ca

Poste ou en personne
205, avenue de la Cathédrale
Case postale 710
Rimouski (Québec) G5L 7C7

Ce formulaire doit être rempli par le propriétaire ou son mandataire dûment autorisé.

***Certaines exceptions sont applicables. Consulter le Service des ressources financières afin d'obtenir plus d'information.**

1. Identification du bâtiment commercial, communautaire ou d'utilité publique visé par l'inexploitation

Adresse

Numéro	Rue	Code Postal
N° de cadastre (lot)		N° de matricule

2. Renseignements sur l'inexploitation¹

État du bâtiment

- Inoccupé² Autre : _____
 Vacant³

Superficie du bâtiment commercial, communautaire ou d'utilité publique visé par l'inexploitation

- En totalité
 En partie*, superficie inexploitée en mètre carré : _____ m²
 en pourcentage de la superficie totale : _____ %

*Si l'inexploitation ne vise qu'une partie du bâtiment, détaillez de quelle façon chaque partie du bâtiment est exploitée et/ou inexploitée et annexe un plan du bâtiment en identifiant la partie concernée.

3. Renseignements sur le propriétaire				
<i>Si le propriétaire est une personne physique</i>				
Prénom		Nom		
Téléphone (jour)	Cellulaire		Courriel	
Adresse de correspondance				
Numéro	Rue	Ville	Province	Code postal
<i>Si l'immeuble est en copropriété, indiquez le(s) nom(s) du/des copropriétaire(s)</i>				
Prénom(s)		Nom(s)		
<i>Si le(s) copropriétaire(s) est/sont une/des personne(s) morale(s) (compagnie(s))</i>				
Nom(s)				

<i>Si le propriétaire est une personne morale</i>				
Nom de la personne morale (entreprise)			Numéro d'enregistrement du Québec (NEQ)	
Téléphone (jour)	Cellulaire		Courriel	
Adresse de correspondance				
Numéro	Rue	Ville	Province	Code postal
<i>Si l'immeuble est en copropriété, indiquez le(s) nom(s) du/des copropriétaire(s)</i>				
Prénom(s)		Nom(s)		
<i>Si le(s) copropriétaire(s) est/sont une/des personne(s) morale(s) (compagnie(s))</i>				
Nom(s)				
Renseignements sur le représentant du/des propriétaire(s), le cas échéant				
Prénom		Nom		

Téléphone (jour)	Cellulaire	Courriel
Fonction		

4. Déclaration et signature	
<p>Je déclare être propriétaire en titre du bâtiment commercial, communautaire ou d'utilité publique décrit ci-dessus ou son représentant dûment autorisé et j'avise la Ville de Rimouski de l'inexploitation du bâtiment identifié ci-dessus.</p> <p>Je déclare que tous les renseignements fournis dans le présent formulaire ainsi que les documents annexés sont véridiques et complets.</p>	
Signature du ou des propriétaire(s) ou représentant(s) dûment autorisé(s)	Date
_____	_____
_____	_____
_____	_____

1. Est considéré comme un « bâtiment inexploité », un bâtiment dont plus de 50 % de la superficie nette n'est pas valorisée par l'exploitation de ses ressources, en conformité avec les usages autorisés au règlement de zonage de la Ville. Est également considéré comme un « bâtiment inexploité », un bâtiment vacant ou inoccupé.

2. Est présumé inoccupé un bâtiment qui n'a pas d'occupants et qui est desservi par au moins un des services d'utilité publique, tels que l'eau, l'électricité et le gaz.

3. Est présumé vacant un bâtiment qui n'a pas d'occupants et qui n'est pas desservi par les services d'utilité publique, tels que l'eau, l'électricité et le gaz.